

**PAGE 3-5**

- Points de vue nationaux : Margit Szűcs, Hongrie, Dimitri Lobanov, Russie

**PAGE 7-9**

- Développements intervenus au sein du SCEPC
- L'actualité des Bureaux et comités d'étude (PB&C)

**PAGE 10**

- La coopération civilo-militaire en matière de défense et de préparation anti-ADM: Ted Whiteside, chef du Centre ADM

**PAGE 11**

- Portrait d'un expert civil : M. Willi Marzi, ministère allemand de l'Intérieur

**PAGE 12-13**

- La tribune des clients PCU : Janis Garisons, ministère de la Défense de la Lettonie. La protection des infrastructures essentielles: Col. Benny Croes

**PAGE 14**

- Du côté de l'EADRCC - Inventaire des capacités nationales: Günther Bretschneider

**PAGE 15**

- Les activités PCU d'autres organisations internationales: Le Centre des incidents et des urgences, AIEA

Avertissement : Publiés sous l'autorité du SGA pour les opérations, les avis exprimés dans ce Bulletin ne reflètent pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ni celle de l'OTAN.

## EDITORIAL

Martin Howard, Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les opérations



### Défis pour les Plans civils d'urgence

Bien que je sois nouveau au poste de Secrétaire général adjoint de l'OTAN, j'ai la chance de ne pas être novice en matière d'opérations et de bien connaître le concept de la coopération civilo-militaire et l'importance qu'il revêt. En tant que SGA pour les opérations, j'ai pour priorité immédiate d'apporter au Secrétaire général et au Conseil de l'Atlantique Nord un soutien pour les aspects politiques et stratégiques des opérations en cours de l'OTAN, ainsi que de rendre possible une perception efficace du contexte de sécurité actuel. J'espère aider à améliorer la capacité de l'Organisation à réagir aux crises existantes et nouvelles, et je m'emploierai, ainsi que l'exigent mes fonctions, à améliorer l'interface civilo-militaire, dont les Plans civils d'urgence constituent un élément clé.

L'OTAN a récemment examiné le concept de l'approche globale, selon lequel une vaste gamme d'instruments civils et militaires est nécessaire face à l'environnement de sécurité complexe dans lequel les opérations sont menées actuellement. Si ce concept doit encore être approuvé, je suis impatient de travailler à sa mise en œuvre concrète entre les acteurs sur le terrain. Car finalement, c'est ce qui compte, que l'on parvienne ou non à un accord écrit. Mon prédécesseur, Adam Kobieracki, avait souligné - et je partage cet avis - que l'approche globale n'était pas nouvelle, mais qu'il s'agissait maintenant de lui donner corps. Nous appliquons déjà l'approche globale dans le cadre des opérations que l'OTAN mène actuellement en Afghanistan et au Kosovo. Les équipes de reconstruction provinciales en sont, par exemple, une manifestation concrète, puisqu'elles illustrent la coopération qui s'établit entre les acteurs civils, militaires et internationaux sur un même théâtre d'opérations. Mais le concept dépasse ce cadre.

#### CITATION PCU

« La menace de demain pourrait - cela ne fait même aucun doute selon moi - comprendre l'utilisation de substances chimiques, d'agents biologiques, de matières radioactives et même de technologie nucléaire »

Eliza Manningham-Buller, ancienne responsable du MI5, Royaume-Uni

Au niveau des QG, la planification et la préparation des interventions d'urgence constituent des éléments clés d'une application réussie de l'approche globale sur le terrain. Les Plans civils d'urgence jouent un rôle important lorsqu'ils assurent l'interface entre différents ministères (aussi divers que la santé, l'agriculture, les transports) et les planificateurs militaires. En plus d'un vaste réseau d'experts civils constitué à l'échelle du CPEA, les Bureaux et comités d'étude apportent un soutien « interagences » aux organismes militaires de l'OTAN. Dans la mesure où les effectifs militaires seront de plus en plus appelés à lancer les premières phases de la reconstruction post-conflit, dans le court laps de temps où le contexte ne se prête pas encore à l'intervention des ONG et d'autres acteurs appropriés, la planification militaire devra recourir à nombre des compétences civiles qu'offrent les PCU dans des domaines tels que les infrastructures essentielles, le ravitaillement, l'eau, l'agriculture, la santé et l'industrie.

Cette édition du bulletin « aPerÇU » est consacrée au thème de la préparation aux incidents CBRN. La menace la plus destructrice à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui est celle d'une attaque CBRN de caractère terroriste. De nombreux analystes des questions de sécurité, y compris l'ancienne responsable du MI5, estiment inévitable que, tôt ou tard, une attaque de ce type se produise. L'OTAN a reconnu qu'il ne suffit pas d'apporter une réponse purement militaire pour se défendre contre de telles menaces. Une étroite collaboration civilo-militaire est essentielle pour assurer une bonne répartition des capacités utilisées à l'appui de la protection des populations civiles. L'OTAN constitue à cet égard un cadre propice, en soutenant les pays dans leur travail de préparation et de planification face à de telles éventualités. Les activités PCU de l'OTAN apportent une valeur ajoutée en aidant les pays à élaborer des mécanismes de gestion des conséquences et à s'exercer à les appliquer. Par exemple, les exercices menés annuellement par l'EADRCC permettent de tester les procédures applicables en réponse à des incidents CBRN et d'améliorer l'interopérabilité entre pays en matière de protection civile. Je vous invite à lire les articles et rubriques qui abordent quelques-unes des questions d'actualité dans ce domaine.

En tant que Secrétaire général adjoint pour les opérations, je me réjouis à la perspective de contribuer aux activités PCU de l'OTAN, que ce soit dans le domaine de la défense CBRN ou dans le cadre des opérations actuelles et futures de l'OTAN, auxquelles il s'agit d'apporter une valeur ajoutée.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



*L'ambassadeur de Suède Veronica Wand-Danielsson signe le mémorandum d'entente avec le secrétaire général adjoint pour les opérations, M. Martin Howard, le 10 octobre 2007.*

À ce jour, 12 pays ont signé le mémorandum d'entente sur la facilitation des transports civils transfrontières d'importance vitale : Albanie, Arménie, Allemagne, Finlande, Moldova, Norvège, Portugal, Slovaquie, Espagne, Suède, l'ex-République yougoslave de Macédoine\*, Royaume-Uni. Il s'agit d'améliorer la rapidité et l'efficacité de l'assistance apportée aux victimes de catastrophes et de crises humanitaires, y compris celles provoquées par des incidents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires (CBRN) au sein des pays du CPEA.

\* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.



# Le rôle des PCU dans la défense contre le terrorisme CBRN



Une capitale européenne est victime d'attentats terroristes à la bombe. Ces actions, dont l'une est menée à proximité d'une centrale nucléaire, sont perpétrées au moyen d'agents chimiques et biologiques diffusés dans l'environnement. Les effets

sont immédiats et les dommages considérables. Les autorités nationales sont, quant à elles, submergées. S'agit-il d'un scénario de film d'action ou d'une éventualité qui pourrait bien se concrétiser un jour ?

Même si, ainsi que le soulignent de nombreux analystes, il n'est guère probable que se produise une attaque terroriste coordonnée, perpétrée au moyen d'agents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires - l'élaboration et l'utilisation de telles armes relevant de processus difficiles et complexes -, cette possibilité ne peut toutefois être exclue. Des tentatives de cette nature ont d'ailleurs déjà eu lieu. L'on peut simplement citer, pour rappel, l'attentat au gaz sarin perpétré en 1995 par la secte Aum Shinrikyo dans le métro de Tokyo.

Si un tel scénario cauchemardesque venait à se produire, l'OTAN aurait-elle un rôle à jouer ? Utiliserait-on les ressources de l'Alliance dans le domaine des plans civils d'urgence ? Disposons-nous des capacités suffisantes pour empêcher collectivement de tels événements, et pour y répondre ensemble le cas échéant ?

Il est vrai que la préparation et la réponse incombent avant tout aux pays. Pour se préparer pleinement à des situations d'urgence CBRN, il faut cependant disposer de ressources considérables et de capacités spécialisées, autrement dit de moyens que nombre de pays pourraient avoir du mal à développer et à financer individuellement. Du point de vue des pays, la coopération internationale, y compris dans le cadre de l'OTAN et du CPEA, apporte donc une valeur ajoutée indéniable. Cette coopération pourrait même se révéler des plus nécessaire dans le cas de petits pays.

Les Plans civils d'urgence à l'OTAN ont déjà développé des outils et des capacités qui peuvent offrir aux autorités nationales un précieux soutien, aussi bien pour les activités en rapport avec l'état de préparation national que pour les situations d'urgence CBRN. L'EADRCC possède une expérience unique dans la coordination des secours d'urgence. Divers outils - comme l'inventaire des capacités nationales tenu par l'EADRCC - offrent d'excellentes



possibilités de recenser les capacités disponibles et d'organiser rapidement ainsi des premières interventions ciblées. Les Bureaux et comités d'étude chargés des PCU peuvent fournir aux pays sinistrés de précieuses compétences dans

le domaine CBRN. La réponse à une attaque ADM à grande échelle supposerait probablement l'activation de capacités combinées militaires et civiles, aussi est-il important de renforcer l'interaction civilo-militaire dès le début du processus de planification. La préparation à un tel incident exige que les capacités et outils pertinents des PCU (tels que l'Équipe de réaction rapide et d'autres formes de recours aux experts civils, l'inventaire, l'EADRCC) soient envisagés tant au niveau national que par les autorités militaires de l'OTAN, et il faut même les renforcer et continuer de les développer. Les enseignements tirés d'expériences passées, telles que les exercices annuels organisés par l'EADRCC et le soutien fourni dans le cadre des Jeux olympiques d'Athènes, en 2004, et du Sommet de Riga, en 2006, sont très utiles puisqu'ils peuvent aider à recenser les lacunes et les insuffisances qui existent en ce qui concerne non seulement nos propres capacités, mais aussi nos interactions avec d'autres acteurs compétents, y compris l'UE.

Les pays doivent être conscients de l'aide que peuvent leur apporter les PCU en ce qui concerne leurs activités de préparation et d'intervention. Plusieurs mesures ont certes été prises dans le but de mieux faire connaître les capacités des PCU, mais il reste beaucoup à faire. Les pays doivent faire de leur mieux pour recenser, sur le plan national, leurs besoins et attentes vis-à-vis des PCU, le but étant de rendre les travaux réalisés au niveau de l'OTAN encore plus adaptés à ces besoins.

On dit souvent que les ressources sont maigres. Dans la mesure où seuls quelques pays (si tant est qu'il y en ait) peuvent se permettre de développer l'ensemble des capacités nécessaires à la protection de leur population et de leurs infrastructures essentielles contre toutes les menaces possibles, il n'existe pas d'alternative à la coopération internationale et à une utilisation des ressources axée sur la complémentarité. Nous devons travailler ensemble de façon à être prêts si jamais l'impensable se produisait ; nous ne pouvons en aucun cas nous permettre de ne pas exploiter pleinement les possibilités qui s'offrent à nous maintenant.

# L'initiative russo-hongroise : une illustration de la coopération entre l'OTAN et la Russie en matière d'urgence humanitaire



Depuis plus de dix ans, la coopération entre l'OTAN et la Russie dans le domaine des plans civils d'urgence se construit conformément à l'Acte fondateur OTAN-Russie de 1997 sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles. Il est à noter que le premier document

établissant le volet professionnel d'une telle coopération était le mémorandum d'entente sur les plans civils d'urgence et l'état de préparation aux catastrophes, signé un an plus tôt par M. S. K. Choïgou, ministre russe de la protection civile, des situations d'urgence et de l'élimination des conséquences des catastrophes naturelles (EMERCOM) et par M. J. Solana, Secrétaire général de l'OTAN. La déclaration de Rome de 2002 et la création du Conseil OTAN-Russie ont donné un nouvel élan à ce domaine de coopération.

Sur cette période courte mais riche en événements, nous avons été en mesure, non seulement de faire des projections dans l'avenir, mais aussi de reconnaître les évolutions qui se faisaient jour. Face aux nouvelles menaces posées par le terrorisme international à la société, la mise en place de systèmes de protection en cas d'urgence prend une importance accrue. Ces urgences peuvent résulter d'attentats terroristes utilisant des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires. L'initiative russo-hongroise, avec pour objectif la conception d'un mécanisme international d'intervention en cas de catastrophe radiologique, chimique ou biologique, pourrait être élaborée et mise en place en tant qu'élément important des travaux du Conseil OTAN-Russie.

Un certain nombre de questions viennent à l'esprit : pourquoi avons-nous besoin d'un tel mécanisme ? Pourquoi est-il si important que la première intervention soit internationale ? Est-ce que les forces nationales affectées au sauvetage sont suffisantes ?

Nous avons besoin de tels mécanismes pour assurer une première intervention rapide lorsqu'une situation d'urgence CBRN se présente, et il est de fait que, souvent, les forces nationales affectées au sauvetage ne sont pas suffisantes.



Les enseignements tirés des catastrophes majeures telles que Tchernobyl, Spitak, Bhopal et Katrina démontrent la nécessité d'une division internationale des tâches des secours. L'initiative russo-hongroise prévoit diverses contributions nationales en matière d'intervention dans le cadre d'un plan unifié, selon les capacités des pays. La Russie est prête à fournir une équipe de sauveteurs et des experts en défense CBRN avec du matériel de recherche, un aéronef Il-76 et un hélicoptère léger ; la Hongrie est prête à mettre à disposition une équipe de reconnaissance des agents chimiques avec un laboratoire d'analyses rapides installé à bord d'un minibus, et l'Italie propose des sauveteurs spécialistes des produits chimiques et un autre aéronef. La contribution de l'Allemagne à cette initiative se

composera de deux détachements : un pour la recherche et le sauvetage, un autre pour la fourniture d'eau potable. D'autres pays sont également prêts à apporter des contributions. Les éléments de base de la coopération sur le terrain dans le cadre de cette initiative ont été mis à l'épreuve avec succès en octobre 2006 à l'occasion de l'exercice international OTAN-Russie « Lazio 2006 ».

Comment s'assurer que l'intervention internationale n'est pas moins rapide qu'une intervention nationale ou bilatérale ? Nous sommes tous profondément conscients que plus l'aide arrive rapidement, plus le nombre de victimes sauvées est important. Cela nous amène à l'élément crucial. L'attrait de l'initiative russo-hongroise repose précisément sur le fait que, grâce à elle, le temps nécessaire à une intervention internationale en cas de catastrophe sera le même que pour une intervention nationale.

Jusqu'à présent, une aide bilatérale suite à une catastrophe de grande ampleur a toujours été plus rapide qu'une aide multilatérale. Les raisons à cela sont simples. Prenons l'exemple d'un pays qui décide d'offrir une aide d'urgence. Si son président ou son gouvernement donne les instructions voulues, les fonds nécessaires sont alloués ou garantis, chaque pays ayant alloué au préalable de tels fonds à un budget réservé pour les urgences. Les équipages aériens font en sorte de transporter les équipes de sauveteurs et l'aide humanitaire sur la zone de crise ; des avions et

des hélicoptères de réserve sont également disponibles pour une telle éventualité. Diverses autorités et services du pays mènent l'ensemble de l'opération, selon un calendrier approuvé. Pour la Fédération de Russie par exemple, chaque phase d'intervention à l'étranger en cas de catastrophe est guidée par les décisions antérieures du gouvernement et par la politique du ministère. La procédure est simple et relativement rapide.

Au niveau international, il n'y a ni président, ni premier ministre, ni aucun ministère des finances commun. Il n'en demeure pas moins indispensable de mener une intervention commune. Par conséquent, il faut une procédure coordonnée s'appliquant à tous les membres du Conseil OTAN-Russie en cas de catastrophe, et l'initiative russo-hongroise formule justement une telle procédure. Celle-ci couvre toutes les phases d'intervention en cas de catastrophe CBRN et pourrait également, selon nous, s'appliquer à une gamme élargie de catastrophes. Au fur et à mesure des améliorations du concept, cette procédure devrait intégrer un mécanisme de financement international par l'intermédiaire d'un fonds ou d'un compte bancaire spécial (une sorte de ministère international des finances).



*The Hungarian CBRN Mobile Laboratory transported by EMERCOM'S Ilyushin 76*

Il va sans dire que ce mécanisme ne pourra pas fonctionner de façon efficace tant que la décision anticipée portant sur les dispositions financières du premier vol pour l'acheminement des secours ne sera pas prise. Nous savons que les fonds nécessaires au vol ne peuvent être trouvés et alloués dans les trois heures dont disposent les équipes de sauvetage pour se préparer au départ. Il convient d'établir au préalable un fonds international spécial pour financer le déploiement de capacités d'intervention rapide, avec des procédures claires concernant son utilisation et son réapprovisionnement.

Si les questions financières sont correctement résolues, nous disposerons d'un mécanisme d'intervention internationale dont l'utilité pratique est difficilement contestable. Tout d'abord, ce mécanisme jouerait un rôle essentiel dans l'accomplissement des tâches critiques liées à l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence, y compris celles indiquées établies dans les recommandations du COR réuni au niveau des ministres des Affaires étrangères à Sofia en avril 2006. En d'autres termes, l'initiative russo-hongroise représente le chemin le plus court vers la mise en pratique des directives politiques de Sofia. Cette initiative fait également écho au Mémorandum d'entente sur la facilitation des transports civils transfrontières d'importance vitale, élaboré par le Conseil de partenariat euro-atlantique. Ainsi, les résultats attendus de l'initiative russo-hongroise pourraient être encore plus significatifs que ce que nous avons pensé en 2003, date des premières ébauches de planification. Menée à son terme logique, cette initiative sera d'une réelle utilité pour les aspects tant théoriques que pratiques des interventions internationales en cas de catastrophe.

Nous avons déjà dit que l'initiative se basait sur des principes universels et que, par conséquent, elle n'est pas limitée aux catastrophes CBRN. À cet égard, est-il justifié de restreindre de façon arbitraire notre travail à la lutte contre d'hypothétiques menaces radiologiques, chimiques et biologiques ? L'expérience de ces dernières années a montré que les catastrophes naturelles demeurent la plus grande menace pour la santé et la sécurité de l'être humain. Rappelons-nous Katrina, le Pakistan, le tsunami en Asie du Sud-Est, les inondations et les incendies de forêt en Europe. Cet aspect ne doit pas être négligé.

Il est temps que nous réfléchissions également à d'autres domaines de coopération, comme par exemple la prévention des situations d'urgence et la manière d'y faire face, ainsi que la protection des infrastructures essentielles, notamment dans le cadre d'actions internationales à grande échelle. L'été 2007 a démontré la nécessité d'une coopération internationale étroite dans la lutte contre les incendies de forêt. Le réchauffement planétaire étant établi, la probabilité d'incendies de forêt de grande ampleur augmentera certainement dans les années à venir. Il conviendrait de prendre des mesures effectives au niveau international dès à présent pour se préparer à la prochaine saison d'incendies de forêt.

La coopération pour la protection des populations contre les catastrophes et pour le redressement après la crise constituent les domaines d'activité internationale les moins dépendants de la situation politique. C'est ce qui singularise nos travaux menés conjointement avec les Partenaires : des travaux dont l'objectif est d'atteindre de nouveaux résultats.

## Partenaires du réseau d'aide humanitaire : une organisation opérationnelle active au niveau international



Technisches Hilfswerk (THW) est l'organisation de volontaires qui, en République fédérale d'Allemagne, s'occupe des opérations de protection civile. Disposant d'équipes spécialisées et d'environ 80 000 membres volontaires, c'est un partenaire fiable pour les interventions de la protection civile en Allemagne ou à l'international.

La THW, qui est une agence fédérale, fournit une aide d'urgence rapide et fiable, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, depuis sa fondation en 1950. Sa gamme de services s'étend de l'aide d'extrême urgence aux partenariats à long terme pour la reconstruction civile. Les unités de déploiement rapide de la THW peuvent intervenir vite dans les situations où

le facteur temps joue un rôle critique, par exemple après un tremblement de terre ou une autre catastrophe naturelle. En tant qu'agence gouvernementale, la THW offre à ses partenaires internationaux (parmi lesquels les Nations Unies, l'Union européenne, l'OTAN et d'autres gouvernements nationaux) la garantie d'une coopération fiable et efficace.

### L'OTAN ET LA THW: UN PARTENARIAT QUI A FAIT SES PREUVES

Dans le cadre du réseau international d'assistance humanitaire, cela fait bientôt dix ans que l'OTAN et la THW ont noué un partenariat étroit. Celui-ci concerne le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) - auprès duquel la THW détache des experts compétents -, le Partenariat pour la paix (PPP), ainsi que les interventions lors de crises humanitaires comme par exemple le tsunami de 2004, le cyclone Katrina en 2005 et le tremblement de terre qui a secoué le Pakistan la même année. Par ailleurs, la THW est un partenaire opérationnel pour les exercices, la formation d'experts et l'organisation de séminaires. De plus, l'OTAN et la THW travaillent ensemble dans le domaine de la coopération civilo-militaire (CIMIC).

### ÉVOLUTIONS FUTURES

Il est prévu d'intensifier la coopération entre la THW et l'OTAN, notamment dans les domaines de la gestion des crises et de la préparation des interventions de secours. La THW restera un partenaire opérationnel important lors d'exercices OTAN et les réseaux civilo-militaires de l'OTAN se développeront avec l'aide de la THW.



## DÉVELOPPEMENTS INTERVENUS AU SEIN DU HAUT COMITÉ POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'URGENCE DANS LE DOMAINE CIVIL (SCEPC)

### Réunion en session plénière qui se tiendra en Roumanie

Les 28 et 29 novembre, la réunion semestrielle du SCEPC en session plénière se tiendra à Poiana Brasov (Roumanie). Cette activité rassemblera environ 120 participants (représentants nationaux de haut niveau issus des organismes nationaux responsables des plans civils d'urgence, représentants permanents du SCEPC, présidents des bureaux et comités d'étude (PB&C), représentants des autorités militaires de l'OTAN et personnel des PCU) qui débattront des questions d'actualité pour les plans civils d'urgence.

Traditionnellement, la réunion en session plénière sert à examiner l'état d'avancement des diverses activités et initiatives politiques entreprises par le SCEPC ainsi que par les bureaux et comités d'étude (PB&C). L'accent est également mis sur l'échange d'expériences en matière de formation et d'exercices. Des exposés des pays complètent les activités menées dans le cadre du programme de formation et d'exercice dans le cadre des PCU. Suite à un exposé d'actualisation sur le plan d'action PCU de 2005, l'état d'avancement de la version 2007 du plan d'action sera examiné. Le Plan d'action en matière de PCU, axé sur la protection des populations contre les effets d'incident CBRN, a été lancé, à l'origine, à Prague en 2002. Tout en maintenant l'importance accordée au volet CBRN des PCU, les possibilités d'améliorer le soutien apporté aux autorités nationales en cas de catastrophes naturelles seront examinées et débattues. Les expériences récentes des pays soulignent le défi que représentent la préparation aux catastrophes naturelles et les interventions en cas de catastrophes de ce genre. Dans le cadre du soutien aux autorités des pays, les initiatives en matière de protection des infrastructures essentielles, y compris la cyberdéfense, feront l'objet d'un échange de vues et d'informations. Enfin, sous la rubrique générale de l'efficacité et de l'efficience, les présidents des PB&C donneront une vue d'ensemble des travaux de leur PB&C respectif. Un exposé des travaux du Comité d'étude de l'aviation civile (CAPC) sur l'évacuation sanitaire aérienne donnera un aperçu de l'une des activités pratiques entreprises par les PB&C.

#### Chantiers du SCEPC

- Plan d'action en matière de PCU concernant l'état de préparation CBRN
- Équipe de soutien consultative (normes minimales et directives non contraignantes pour les premiers intervenants sollicités en cas d'incidents CBRN)

## REGARD VERS L'AVENIR

### Calendrier du SCEPC

- 27 novembre réunion des présidents des PB&C Roumanie
- 28-29 nov. réunion du SCEPC en session plénière Roumanie
- 10 décembre dernière réunion du SCEPC (CPEA) siège de avant les congés de Noël l'OTAN

## L'ACTUALITÉ DES BUREAUX ET COMITÉS D'ÉTUDE (PB&C)

Les huit bureaux et comités d'étude de l'OTAN, qui rassemblent des experts nationaux du secteur public, des experts des entreprises et des représentants militaires, sont chargés d'assurer une planification coordonnée dans divers domaines de l'activité civile. Ces organes conseillent le SCEPC sur des questions liées aux crises et aident les autorités militaires de l'OTAN et les pays à utiliser efficacement les ressources civiles. La section ci-après décrit brièvement les sujets intéressants actuellement les PB&C.

### Transport



Le Bureau d'étude des transports océaniques (PBOS) a préparé une étude approfondie sur la disponibilité des navires marchands susceptibles de répondre aux besoins du secteur militaire en moyens de transport maritime. Cette étude, qui fait des prévisions sur les cinq années à venir, couvre les différents types de navires utilisables à des fins militaires (navires rouliers, porte-conteneurs, navires à entrepont, etc.) auxquels le secteur militaire aurait normalement recours dans le cadre d'une opération OTAN pour déployer et soutenir ses forces. Les autorités militaires de l'OTAN et les pays jugent extrêmement utile cette étude, qui a été examinée à la réunion plénière du PBOS les 26 et 27 septembre.

Le Bureau d'étude des transports intérieurs de surface (PBIST) a mené une étude sur les limitations de hauteur et de largeur en

vigueur sur les routes de la zone du CPEA. Le PBIST a commencé à coopérer avec le Centre multimodal de coordination des mouvements Europe basé à Eindhoven en fournissant des informations sur les ports maritimes et les capacités de transport intérieur de surface de certains pays d'Afrique présentant un intérêt. Le PBIST a lancé, à la demande du Commandement allié Transformation (ACT), une étude sur les ports maritimes d'embarquement (SPOE) qui devrait être achevée d'ici à la fin de 2008.

Le PBOS et le PBIST mènent actuellement, à la demande de l'État-major militaire international de l'OTAN, une étude sur les nouvelles initiatives de sécurité dans le domaine maritime et sur leurs incidences quant à l'utilisation des navires marchands par les militaires, en particulier les incidences pour les mouvements de fret militaire effectués au moyen de systèmes de transport de surface commerciaux.

Le Comité d'étude de l'aviation civile (CAPC) évalue actuellement, à la demande du Conseiller médical auprès du Commandement allié Opérations (ACO), la capacité de l'aviation commerciale à combler les lacunes décelées au niveau des moyens d'évacuation sanitaire aérienne stratégiques. Le SCEPC a autorisé une première convocation d'experts civils pour cette tâche - plusieurs experts civils des questions opérationnelles et de l'évacuation sanitaire aérienne ont d'ailleurs mené leur première réunion le 10 octobre à Munich. La prochaine réunion conjointe d'experts civils et militaires se tiendra parallèlement à la réunion du Groupe de travail de l'aviation civile des 3 et 4 décembre. La date d'achèvement prévue pour une proposition de politique sur l'évacuation sanitaire aérienne effectuée à l'aide de moyens de transport aérien commerciaux est fixée à décembre 2008.

En septembre 2007, sept experts de l'aviation civile se sont réunis au siège de l'OTAN pour modifier le rapport annuel sur l'évaluation de la disponibilité des aéronefs civils. Ce rapport, destiné aux autorités militaires de l'OTAN et aux pays, a pour objet de prévoir les tendances actuelles et futures du marché de l'aviation civile qui pourraient avoir une incidence sur les opérations OTAN. Il devrait être disponible début novembre 2007.

Le séminaire 2007 de l'OTAN sur les transports, qui s'est tenu à Munich du 8 au 10 octobre, a rassemblé 125 participants, dont 55 experts civils des trois PB&C chargés des transports et 20 représentants des autorités militaires de l'OTAN et des pays. Ce séminaire était axé sur les tendances futures du secteur des transports, avec des exposés sur la construction navale du futur, les incidences d'une pandémie de grippe et les formalités douanières dans un environnement informatisé. Le rapport final sur le séminaire, qui devrait paraître courant novembre, servira de base pour les travaux des comités chargés des transports qui seront menés au cours des prochaines années.

### Protection civile

Le Comité de la protection civile (CPC) élabore actuellement des outils d'échange d'informations dans les domaines de la protection des infrastructures essentielles et des normes minimales et directives contraignantes destinées aux premiers intervenants sollicités en cas d'incidents CBRN. Parmi ces outils, on trouve notamment une meilleure sensibilisation aux possibilités et activités de formation sur le plan national. Il s'agit en particulier de mettre en évidence les possibilités d'activités civilo-militaires conjointes de formation et d'exercice.

Le Groupe de travail sur la protection des infrastructures essentielles (CIP) est en train d'actualiser son schéma directeur (dernière révision en 2003), qui accompagne le document conceptuel sur la CIP. Cette actualisation vise à mieux cibler les activités CIP, à garantir la cohérence dans l'ensemble des PB&C et à réexaminer le calendrier.

### Communications

La cybersécurité est devenue cette année une question de premier plan pour l'OTAN. Bien qu'il s'agisse d'un domaine d'intérêt relativement nouveau pour nombre de pays de l'Alliance, les PCU travaillent en fait depuis des années sur ses aspects essentiels. Le Comité d'étude des télécommunications civiles (CCPC), en particulier, est responsable de l'élaboration et de la coordination des dispositions nécessaires pour garantir la disponibilité ininterrompue des télécommunications civiles, y compris



des systèmes d'information civils et de l'infrastructure connexe. En outre, le Comité dispose d'un groupe d'experts prêts à répondre aux demandes d'aide avant ou pendant une crise touchant le secteur informatique. Le CCPC assume ces responsabilités en fournissant des avis et un soutien aux pays ainsi qu'aux organes de télécommunications internationaux et de l'OTAN. Conformément à son programme de travail, le Comité a publié plusieurs documents qui analysent des questions présentant un intérêt particulier pour les pays et dans lesquels sont données des recommandations explicites en ce qui concerne la mise en œuvre et/ou l'amélioration des capacités de cybersécurité.

### Ravitaillement et agriculture

Le Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture (FAPC) lancera un certain nombre d'initiatives importantes dans le domaine de la préparation aux incidents CBRN. Une bibliothèque virtuelle des meilleures pratiques nationales sera créée.



Au début, elle rassemblera les meilleures pratiques existant dans les domaines de la sécurité de la chaîne alimentaire et des maladies à transmission vectorielle (par ex. la grippe aviaire).

Cet échange accru d'expériences entre pays a des retombées favorables - il sert entre autres à promouvoir des initiatives et des projets bilatéraux.

Le FAPC prévoit d'organiser un atelier d'experts en collaboration avec le Programme pour la science au service de la paix et de la sécurité, sur le thème suivant: « Les Menaces pour la chaîne alimentaire et la chaîne de l'eau : une affaire de sécurité nationale ou de défense collective ? ». Cet atelier est provisoirement prévu pour la fin de 2008.

**Domaine médical**

Le Comité médical mixte (JMC) a examiné de quelle manière l'OTAN pourrait améliorer la mise en application du Règlement sanitaire international (IHR) de l'Organisation mondiale de



la santé (OMS), notamment en ce qui concerne d'éventuelles attaques au moyen d'agents biologiques visant des troupes sur le théâtre. Ce problème soulève des interrogations quant à savoir quelle autorité aurait la responsabilité d'informer l'OMS qu'une telle attaque a eu lieu, et ce tout particulièrement dans des zones de crise qui pourraient être dépourvues d'une autorité gouvernementale reconnue. Actuellement, il n'existe aucune procédure officielle permettant aux commandements militaires de l'OTAN de rendre compte directement à l'OMS.

Les groupes de travail en charge des questions CBRN examineront les protocoles de traitements médicaux et établiront une synthèse. Ces groupes de travail, qui sont au nombre de trois, comprendront tous des représentants de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'OMS et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OPCW) afin de garantir une coordination et une coopération maximales entre les différentes parties concernées.

**Production et approvisionnement industriels**

Le Comité de planification industrielle (IPC) a toujours veillé à apporter une contribution efficace à la lutte contre le terrorisme et à la protection contre les armes de destruction massive. Il a examiné des questions majeures telles que les évolutions technologiques des équipements destinés à la gestion des incidents CBRN. Des experts civils ont préparé un document qui sera examiné à la réunion plénière de l'IPC qui se tiendra en novembre à Bucarest. L'une

des nouvelles responsabilités de l'IPC qui a déjà fait l'objet de débats concerne la protection des infrastructures essentielles (CIP) dans le secteur de l'énergie.

La base de données sur les agents CBRN est en cours d'élaboration. Elle contient des informations sur quelque 400 entreprises et institutions fabriquant des produits spécifiques ou assurant des services destinés à la préparation et à la réponse à des attaques potentielles menées contre les populations civiles au moyen d'agents CBRN. Ce travail contribue à améliorer sensiblement l'état de préparation face à d'éventuels incidents.



L'IPC a continué de coopérer avec le JMC sur les exigences en matière de capacité industrielle et de capacité d'intensification de la production, s'agissant de la protection médicale, civile et militaire dans un environnement caractérisé par de nouvelles menaces. En outre, l'IPC a commencé à examiner la question des licences d'exportation des équipements et technologies utilisés dans la lutte contre les menaces CBRN.

**REGARD VERS L'AVENIR**

**Calendrier des PB&C**

- 6-7 novembre 2007 Séminaire de l'IPC ..... Bucarest, Roumanie
- 8-9 novembre 2007 Réunion plénière de l'IPC ..... Bucarest, Roumanie
- 22-23 novembre 2007 Réunion plénière du FAPC ..... Siège de l'OTAN
- 28-29 février 2008 Réunion plénière du CPC ..... Siège de l'OTAN
- 11-12 mars 2008 Réunion plénière du CAPC ..... Siège de l'OTAN
- 9 avril 2008 Réunion plénière du CCPC ..... Siège de l'OTAN



## Centre OTAN sur les armes de destruction massive

### COOPÉRATION CIVILO-MILITAIRE EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET DE PRÉPARATION ANTI-ADM



Des terroristes équipés d'armes de destruction massive, voilà une combinaison des plus dangereuses en matière de menaces potentielles pour la sécurité. C'est pourquoi l'OTAN doit développer la capacité de gestion des risques liés aux armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), y compris l'aptitude à défendre les forces déployées et à protéger les populations, le territoire et les infrastructures essentielles de l'Alliance. Cela signifie, entre autres, que nous devons renforcer notre coopération civilo-militaire, de manière à pouvoir améliorer l'état de préparation général des forces de défense CBRN à l'appui des activités de

gestion des conséquences, et garantir ainsi une réponse rapide aux pays qui demandent de l'aide pour faire face aux conséquences d'attentats terroristes.

La nécessité d'améliorer la défense CBRN de nos forces et l'état de préparation civile face à d'éventuels attentats terroristes perpétrés au moyen d'ADM est apparue après les attentats terroristes qui ont frappé les États-Unis en 2001, et la collaboration pratique entre les composantes civile et militaire de l'OTAN s'est ensuite accélérée.



Le rôle croissant du soutien du secteur civil au secteur militaire s'est confirmé ces dernières années, à commencer par l'engagement de l'OTAN dans les Balkans. Le soutien du secteur militaire aux opérations de gestion des conséquences joue un rôle de plus en plus important dans notre planification, comme on a pu le vérifier pendant les Jeux olympiques d'Athènes et le Sommet de l'OTAN à Riga.

La nécessité d'éviter les doubles emplois et de créer une synergie en améliorant les échanges d'informations et la coopération a été rappelée récemment dans le programme de travail du Groupe « défense » de haut niveau sur la prolifération (DGP) et dans la Directive ministérielle pour les plans civils d'urgence 2007-2008. En effet, une coopération efficace dans les domaines de la défense CBRN et de l'état de préparation civile joue un rôle croissant pour le DGP (groupe traitant de l'état de préparation militaire) et le SCEPC (comité traitant des plans civils d'urgence), ainsi que pour les services qui apportent un soutien à ces groupes.

Depuis 2001, les échanges d'informations entre le DGP et le SCEPC se sont renforcés, et les deux parties profitent de cette coopération accrue :

- organisation conjointe de divers ateliers et réunions ;
- engagement des services du DGP et du SCEPC dans la préparation d'exercices sur la gestion des conséquences ;
- participation, dans le cadre de la formation annuelle des experts PCU, d'officiers s'occupant de l'état de préparation militaire ;
- de plus en plus, fourniture conjointe de compétences et d'avis CBRN aux Partenaires (par exemple, série d'ateliers sur la protection radiologique tenus récemment avec les pays de l'ICI ateliers parrainés en commun par le Centre ADM et les PCU) ;
- participation accrue (et fort appréciée) des services des PCU à la préparation du séminaire annuel du Conseil de l'Atlantique Nord sur les ADM - excellente occasion pour les Ambassadeurs des pays de l'OTAN d'examiner, s'agissant

du défi lié aux ADM, certaines des questions ayant trait tant aux aspects militaires qu'aux aspects relevant des plans civils d'urgence.

Je pense qu'il y a d'autres domaines de coopération qui devraient être explorés. Les pistes sont les suivantes :

- instaurer une coopération plus ouverte s'agissant d'élaborer conjointement des documents de planification ;
- améliorer les modalités de recours aux avis d'experts civils, en particulier pour le processus important qui consiste à se tourner vers les capitales pour faire appel aux compétences d'experts CBRN ;
- instaurer une coopération plus étroite avec les Partenaires afin de renforcer leurs capacités CBRN - il serait pour cela utile d'adopter une approche qui associerait des experts des plans civils d'urgence et des experts de l'état de préparation militaire ;
- utiliser davantage, de façon conjointe, les exercices de gestion des crises, afin que les défis liés à l'état de préparation militaire et aux situations d'urgence dans le secteur civil soient traités de manière globale ;
- utiliser davantage le programme scientifique de l'OTAN (ouvert aux Partenaires) afin que le DGP et le SCEPC comprennent mieux les nouveaux éléments de recherche et développement CBRN, de telle manière que les progrès enregistrés dans ce domaine puissent être mieux exploités.

Il ne fait pas de doute que les communautés de planification CBRN 'militaire' et des 'plans civils d'urgence' coopèrent de façon plus efficace qu'avant le 11 septembre. Il a été amplement démontré que les deux communautés ont grandement profité de cette synergie. On peut dire, en somme, que les choses se présentent bien, et qu'il faut continuer dans cette voie. Je reste convaincu que cette tendance va se poursuivre, et que l'OTAN comme ses différents membres tireront parti de cette coopération étroite.

## Portrait d'un expert civil

### **WILLI MARZI, CHEF ADJOINT DE DIVISION AU MINISTÈRE FÉDÉRAL ALLEMAND DE L'INTÉRIEUR**



L'ossature des Plans civils d'urgence (PCU) de l'OTAN est constituée de quelque 350 experts issus de l'industrie, des milieux d'affaires et des administrations et services publics. M. Marzi est l'un des experts appelés à donner aux autorités militaires de l'OTAN des avis sur l'utilisation efficace des ressources civiles pendant les phases de planification et d'exécution d'une opération de l'OTAN. Ces experts peuvent également, en cas de crise, donner des avis aux autorités nationales sur des questions telles que les CBRN et la gestion des conséquences.

M. Marzi est expert dans le domaine de la protection chimique pour le Comité de la protection civile de l'OTAN. Il est actuellement Chef adjoint de division au ministère fédéral allemand de l'Intérieur, poste qu'il occupe depuis septembre 2007. Ses principales fonctions englobent la planification stratégique et la protection de la population, la protection CBRN, la médecine de catastrophe et la recherche en matière de protection civile.

Diplômé de chimie de l'Université de Bonn, M. Marzi commence sa carrière en 1978 à l'Office fédéral de la protection civile, où il travaille dans les domaines de la protection chimique, des tenues de protection individuelle, de la détection et de la décontamination. En 2000, il passe au ministère de l'Intérieur, où il a comme responsabilités l'alerte, la recherche, la coordination interministérielle et l'élaboration d'un concept de protection civile.

À partir de 2003, il est Chef de centre à l'Office fédéral pour la protection de la population et le secours en cas de catastrophe (BBK) dans le domaine de la protection CBRN, de la recherche en matière de protection civile, de la médecine de catastrophe et de la protection médicale CBRN.

M. Marzi est expert du Comité de la protection civile depuis 2004. Récemment, à la demande du SHAPE, il a donné des avis au Commandant de la FIAS sur le traitement des substances chimiques toxiques. C'était la première fois qu'un expert civil des PCU fournissait des avis de cette nature, et l'expérience a été considérée comme une grande réussite. Cela a permis d'améliorer grandement la protection des forces et la mise en place de capacités en Afghanistan.

En plus de son travail avec l'OTAN, M. Marzi a dirigé des projets de recherche dans le domaine des équipements de protection CBRN et est membre du réseau de protection de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Les compétences de M. Marzi, de même que celles d'autres experts dans d'autres domaines fonctionnels des bureaux et comités d'étude, constituent un précieux outil civil et montrent comment les PCU apportent une contribution efficace et rentable aux opérations de l'OTAN et aux autorités nationales.

## ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU SOMMET DE L'OTAN À RIGA DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE CBRN



Le sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Riga les 28 et 29 novembre 2006 représentait un défi sérieux pour les planificateurs et les experts responsables des dispositions de sécurité. Avec le recul, de nombreux éléments de l'opération de sécurité, qui n'étaient pas apparents lorsque le processus de planification a commencé en avril 2006, semblent à présent évidents. Par conséquent, il était utile de tirer les principaux enseignements de cette opération de sécurité, dont l'une des importantes composantes était la défense CBRN.

La tâche consistait à assurer la sécurité des chefs d'État et de gouvernement ainsi que celle des autres participants durant le sommet. Étant donné que les capacités nationales de la Lettonie pour un événement d'une aussi grande ampleur ne suffisaient pas, une approche coordonnée était nécessaire, impliquant de nombreux acteurs : les autorités civiles lettones, les forces armées nationales de la Lettonie (LNAF), des éléments du bataillon multinational de défense CBRN (dirigé par l'Allemagne) et les autorités civiles de pays de l'OTAN coordonnées par le Haut comité pour l'étude des plans d'urgence dans le domaine civil (SCEPC).

Le principal défi concernait la coordination à la fois durant le processus de planification et durant la phase d'exécution de l'opération. Il y avait de nombreux obstacles à surmonter, notamment des différences entre les procédures et expériences civiles et militaires, d'où la difficulté d'établir un socle commun pour une opération conjointe. Un problème particulièrement complexe à résoudre concernait la mise en place d'une structure de commandement et de contrôle intégrée unique pour tous les éléments civils, militaires, nationaux et multinationaux de l'opération de défense CBRN. Une clarification des aspects pratiques et légaux de la coopération entre les différents acteurs était nécessaire, de même que l'établissement de systèmes de communication et d'information compatibles.

Nous sommes convaincus qu'une formation conjointe permanente entre les agences civiles et militaires associées aux questions de défense CBRN est essentielle pour permettre de répondre de façon efficace et cohérente face à un incident CBRN. Le manque de procédures unifiées et d'expérience conjointe pourrait aboutir à une mauvaise gestion et à une action non coordonnée.



**Janis Garisons, Directeur du Département de gestion des crises et de la mobilisation, ministère de la Défense de la Lettonie**

Nous sommes très reconnaissants aux pays alliés et aux structures de l'OTAN pour le soutien apporté durant le sommet. La Lettonie, en tant que pays hôte, a énormément appris de cette opération véritablement multinationale. Tout d'abord, nous avons remarqué que les dispositions de gestion des crises dans le cadre des plans civils d'urgence (PCU) n'étaient pas suffisamment souples pour nous aider dans les premières phases de la planification, et de nombreuses dispositions ont été élaborées au cas par cas. Ensuite, les PCU de l'OTAN auraient dû intervenir dans les premières phases de la planification conjointement avec les planificateurs militaires de l'OTAN afin de garantir une planification et une coordination plus efficace des ressources disponibles. Enfin, nous avons constaté, en qualité de pays hôte, qu'il était plus facile de traiter avec les forces militaires qu'avec les services civils d'urgence. Du côté militaire, le cadre juridique et les procédures pour le déploiement des forces étaient déjà en place, et il n'a pas été nécessaire de traiter les questions financières, de franchissement des frontières ou de douane.

Un sommet de l'OTAN est sans aucun doute un événement exceptionnel nécessitant des dispositions et le déploiement de capacités spéciales - la sécurité doit en effet être assurée même en cas de menaces inattendues. Nous avons tenu compte des enseignements tirés du sommet de Riga pour élaborer des mesures de préparation qui aideront nos services d'urgence à réagir à des accidents faisant intervenir des agents CBRN. Nous en avons conclu que les principales capacités devaient être développées au niveau national pour permettre la mise en place d'une première intervention rapide et efficace en cas d'incident de ce type. L'aide internationale pourrait être utile dans une phase ultérieure, si la situation de crise l'exige - par contre, elle ne constituerait pas une contribution efficace dans la phase de première intervention, en raison des délais.

## PROTECTION DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS



Suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001, l'OTAN a lancé un programme de travail pour la défense contre le terrorisme (DAT) au sein de la Division Investissement pour la défense (DI), sous les auspices de la Conférence des Directeurs nationaux des armements (CDNA). Ce programme vise à doter les forces armées de technologies nouvelles ou adaptées propres à détecter, perturber ou déjouer les activités terroristes. Pour mener et coordonner les activités du programme pour la DAT, l'OTAN a créé une Unité sur les technologies de lutte contre le terrorisme (CTTU) au sein de la DI (au siège de l'OTAN).

Actuellement, le programme de travail pour la DAT compte dix initiatives. Chacune d'elles est dirigée par un pays de l'OTAN. La dixième initiative, dont le pays chef de file est la Belgique et qui traite de la protection des infrastructures essentielles, a été ajoutée à la liste début 2006. Elle a pour objectif d'améliorer la protection des infrastructures essentielles fixes (par exemple les ports, les aéroports et les installations d'approvisionnement en énergie comme les centrales nucléaires) sur le territoire de l'Alliance en s'appuyant sur les capacités militaires des pays de l'OTAN. Cette initiative vise, dans un premier temps, à rechercher des solutions technologiques pour améliorer la protection des infrastructures militaires essentielles dans les opérations expéditionnaires (par exemple la protection des ports maritimes, des aéroports, des cantonnements, des quartiers généraux, etc.) contre des attentats terroristes. Afin d'éviter tout double emploi avec d'autres initiatives, celle-ci est axée sur deux domaines spécifiques. Tout d'abord, elle identifie les nouvelles technologies permettant de faire face aux menaces en surface, près de la surface et sous-marines qui pèsent sur les infrastructures militaires essentielles. Ensuite, elle vise à développer des technologies pour les infrastructures actuelles et futures afin que celles-ci puissent mieux résister aux conséquences des attentats terroristes.

Un exercice sur table destiné à explorer les besoins militaires spécifiques aura lieu à Bruxelles en décembre 2007. Par ailleurs, un groupe d'étude du Groupe consultatif industriel OTAN (NIAG), qui présentera ses conclusions au milieu de l'année 2008, examinera les lacunes technologiques existant dans ces deux domaines. Cette initiative aura ensuite pour objectif de répondre aux besoins en encourageant la mise en œuvre rapide des technologies émergentes. Dans l'intervalle, le groupe d'étude travaille à la création d'une « boîte à outils » contenant les documents pertinents et indiquant les produits et technologies actuellement disponibles dans le commerce.

Dans le cadre des plans civils d'urgence (PCU), cette « boîte à outils » et les technologies développées ultérieurement seront très utiles pour aider les opérateurs civils à protéger les infrastructures essentielles dans les pays alliés et les pays partenaires. En outre, si des opérateurs civils expriment un besoin spécifique concernant une meilleure protection des infrastructures essentielles, l'initiative peut prendre en charge cette demande et rechercher une synergie appropriée. Pour finir, les nouvelles capacités qui seront acquises par des forces armées nationales dans ces domaines pourront également être mises à disposition pour la protection des infrastructures essentielles au niveau national, conformément à la législation nationale.

# Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC)

## INVENTAIRE DU CPEA CONCERNANT LES CAPACITÉS NATIONALES POUR LA GESTION DES CONSÉQUENCES D'INCIDENTS CBRN

En 1999, au sommet de Washington, les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN ont décidé de lancer une Initiative sur les armes de destruction massive (ADM) afin de développer la capacité des Alliés de s'aider mutuellement pour assurer la protection de leurs populations civiles contre les risques liés aux ADM. L'objectif était de mettre en place, au sein de l'Alliance, une capacité permettant aux pays de coopérer et de s'entraider pour se préparer à une attaque menée au moyen d'agents CBRN et pour faire face à ses conséquences si elle devait se produire, et pour apporter une aide à d'autres Alliés, si nécessaire. Dans le cadre de l'Initiative sur les ADM, le SCEPC a été chargé d'établir et de tenir à jour un inventaire des capacités nationales pour la protection des populations civiles contre les risques liés aux ADM.

L'inventaire comprend des capacités essentielles dont il faudrait impérativement disposer pour faire face immédiatement à une attaque CBRN contre des populations civiles (ex. : équipes de décontamination, équipes de détection, laboratoires et hôpitaux mobiles). Il est important de noter que les Alliés et les pays partenaires contribuent à alimenter cet inventaire. À ce jour, trente-huit pays ont apporté leur contribution.

L'inventaire est conservé au Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC). Les pays qui font face à un attentat terroriste ou à un accident faisant intervenir des agents CBRN peuvent demander à l'EADRCC de les aider à coordonner la réponse à apporter en de telles circonstances. L'EADRCC utilisera l'inventaire pour identifier les ressources requises par le pays sinistré et servira de centre d'échanges en matière d'assistance en cas d'incident mettant en cause des agents CBRN, comme il le fait pour les catastrophes naturelles et technologiques.



L'utilité de cet inventaire a été démontrée dans des situations réelles et au cours d'exercices (par ex. pour la préparation d'événements très médiatiques comme les jeux olympiques et les sommets de l'OTAN, ainsi que pour les exercices de gestion des conséquences organisés par l'EADRCC).

Les principales caractéristiques de l'inventaire sont les suivantes :

- Toutes les informations sont fournies par les pays sur une base volontaire.
- Le fait de fournir, dans le cadre de l'inventaire, des informations sur les capacités nationales susceptibles d'être mises à disposition, ne constitue pas une obligation de fournir ces capacités.
- Le financement de l'utilisation de ressources figurant dans l'inventaire sera conforme au principe OTAN bien établi selon lequel, sauf indication contraire, les frais inhérents à la mise à disposition de la capacité demandée seront à la charge du pays contributeur. Toute autre disposition fera l'objet d'une coordination directe entre le pays demandeur et le pays pourvoyeur.

Jusqu'à présent, l'inventaire comprenait des informations sur les capacités nationales, réparties en dix catégories (par ex. : équipes d'intervention, équipement, capacités médicales). Le questionnaire de 2007 a permis d'ajouter cinq catégories de transport telles que l'évacuation sanitaire aérienne, les transports intérieurs de surface et le transport aérien. Cette version révisée du questionnaire tient compte également des observations formulées par les pays sur la base de l'expérience acquise en ce qui concerne la version précédente et l'utilisation de l'inventaire au sein de l'EADRCC. Cet outil, dont l'accès est protégé par des dispositifs de sécurité très perfectionnés, est certifié par l'OTAN.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web de l'EADRCC : [www.nato.int/eadrcc/2007](http://www.nato.int/eadrcc/2007)

## DE HAUTS RESPONSABLES DE L'OTAN OBSERVENT UN EXERCICE ANTITERRORISTE MAJEUR ORGANISÉ PAR LES ÉTATS-UNIS

M. Maurits Jochems, SGAD pour les opérations (planification), accompagné du chef de l'EADRCC, Günther Bretschneider, a observé du 15 au 19 octobre l'exercice TOPOFF 4, exercice antiterroriste le plus important qui ait jamais été organisé aux États-Unis à la demande du Congrès américain. TOPOFF 4 avait pour but de tester et de renforcer l'aptitude des États-Unis à prévenir les attentats terroristes perpétrés au moyen d'armes de destruction massive, à s'en protéger, à y répondre et à reprendre le dessus. Le scénario prévoyait la simulation d'une attaque menée au moyen d'un engin à dispersion de radioactivité. Ont participé à TOPOFF 4 plus de 15 000 personnes issues des administrations au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local, mais aussi d'entités du secteur privé, et des observateurs d'organisations internationales.

## Les PCU au sein des autres organisations internationales

### LE CENTRE DES INCIDENTS ET DES URGENCES (CIU) DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)



L'Agence internationale de l'énergie atomique est le point central, à l'échelle mondiale, pour la coopération dans le domaine nucléaire. Avec ses partenaires du monde entier, elle travaille à la promotion de technologies nucléaires sûres, sécurisées et pacifiques.

Les fonctions exercées par le Secrétariat de l'AIEA qui sont liées aux situations d'urgence dues aux rayonnements consistent notamment à approfondir la coopération internationale dans le domaine de la préparation et de la réaction aux situations d'urgence. La Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique - plus connues sous le nom de Conventions sur les situations d'urgence - imposent à l'AIEA de s'acquitter d'obligations juridiques spécifiques en ce qui concerne la préparation et la réaction aux situations d'urgence.

En tant qu'organisme de référence mondial pour la préparation, la communication et la réponse internationales dans le contexte d'incidents ou de situations d'urgence nucléaires ou radiologiques, quelle que soit la cause de ces incidents/situations, le CIU est l'élément central qui coordonne de façon efficace et efficiente les activités internationales dans ces domaines. Si l'AIEA dispose de capacités de réaction aux situations d'urgence depuis la conclusion des Conventions sur les situations d'urgence dans les années 80, la décision de créer un Centre intégré au sein de l'Agence est, quant à elle, devenue plus pressante avec l'utilisation croissante qui est faite des applications nucléaires et avec les craintes grandissantes qu'inspire le risque d'un usage malveillant de matières nucléaires ou radioactives.

Aujourd'hui, le CIU est là pour aider les pays à faire face aux incidents nucléaires ou radiologiques, et ce 24 heures sur 24. Il coordonne, au titre des Conventions sur les situations d'urgence, les actions des experts mondiaux ainsi que les efforts réalisés dans le cadre de l'AIEA. En cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique, il aide aussi à coordonner, en vertu du Plan de gestion conjointe des urgences radiologiques des organisations internationales, les réactions de 15 organisations internationales, telles que l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) ou l'OMM (Organisation météorologique mondiale). Actuellement, les PCU de l'OTAN ont le statut d'observateur.

La réaction à des incidents ou à des situations d'urgence peut comprendre l'échange d'informations, la fourniture d'avis et/ou la coordination des actions sur le terrain. Le CIU s'assure que les dispositions de l'AIEA applicables en cas d'incident ou de situation d'urgence sont pleinement opérationnelles, efficaces et efficientes. Cette responsabilité impose de former un grand nombre de personnels de l'AIEA à réagir face à des situations d'urgence, ainsi que de former des experts extérieurs.

Afin de coordonner une réaction mondiale, le CIU dispose d'un Réseau d'assistance pour les interventions (RANET), dans lequel peuvent être répertoriées les capacités de réaction des États membres de l'AIEA, des parties aux Conventions sur les situations d'urgence et des organisations internationales compétentes. Ce réseau vise à faciliter la fourniture d'une aide rapide et efficace en cas d'incident ou de situation d'urgence nucléaire ou radiologique.

Il est essentiel de disposer de capacités de réaction nationales et mondiales efficaces si l'on veut réduire au minimum les conséquences d'incidents nucléaires ou de situations d'urgence radiologiques et si l'on souhaite instaurer la confiance du public dans la sécurité et la sûreté de l'énergie nucléaire. Il est nécessaire, compte tenu de l'utilisation accrue qui est faite de l'énergie nucléaire et des préoccupations plus vives qui existent en matière de sécurité, de renforcer en conséquence les capacités nationales, régionales et internationales qui permettent de faire face à un accident ou un incident. Le CIU restera, dans ce contexte, l'organisme de référence mondial pour la préparation et la réaction aux incidents et situations d'urgence.

# Les PCU au sein des autres organisations internationales

Les activités des PCU de l'OTAN n'étant pas menées en vase clos, on trouvera dans le tableau ci-dessous des liens utiles avec d'autres organisations qui jouent elles aussi un rôle actif dans ce domaine.

ORGANISATION	SITE WEB
Commission européenne	<a href="http://ec.europa.eu/environment/civil">http://ec.europa.eu/environment/civil</a>
	<a href="http://ec.europa.eu/dgs/justice_home/terrorism/dg_terrorism_en.htm">http://ec.europa.eu/dgs/justice_home/terrorism/dg_terrorism_en.htm</a>
Centre de contrôle et d'information pour la Protection civile (MIC) de la Commission européenne	<a href="http://ec.europa.eu/environment/civil/prote/mic.htm">http://ec.europa.eu/environment/civil/prote/mic.htm</a>
Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)	<a href="http://ec.europa.eu/echo/index_en.htm">http://ec.europa.eu/echo/index_en.htm</a>
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies	<a href="http://ochaonline.un.org">http://ochaonline.un.org</a>
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	<a href="http://osce.org">http://osce.org</a>
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	<a href="http://iaea.org">http://iaea.org</a>
Centre des incidents et des urgences (CIU) de l'AIEA	<a href="http://www-ns.iaea.org/tech-areas/emergency/incident-emergency-centre.htm">http://www-ns.iaea.org/tech-areas/emergency/incident-emergency-centre.htm</a>
Manuel de l'AIEA destiné aux premiers intervenants en cas d'urgence radiologique	<a href="http://www-ns.iaea.org/tech-areas/emergency/emergency-response-actions.asp">http://www-ns.iaea.org/tech-areas/emergency/emergency-response-actions.asp</a>
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)	<a href="http://www.opcw.org">http://www.opcw.org</a>

## ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DES PCU

On trouvera ci-dessous une liste des activités qui seront menées prochainement par d'autres organisations internationales :

ORGANISATION	ACTIVITÉ	DATE	LIEU
École de l'OTAN	Stage OTAN sur les plans civils d'urgence	Du 29 octobre au 2 novembre	Oberammergau, Allemagne
AIEA	Atelier JAEA-AIEA sur les techniques de contrôle avancées pour le futur cycle du combustible nucléaire	Du 13 au 16 novembre 2007	Ibaraki, Japon
Centre international des forces de défense finlandaises	Stage OTAN/PPP/DM sur la coopération civilo-militaire	Du 26 au 30 novembre	Niinisalo, Finlande
OIAC	Stage sur les laboratoires de campagne dans les situations d'urgence, organisé par la Suisse	Du 3 au 7 novembre 2007	Spiez, Suisse
AIEA	Conférence internationale sur le trafic illicite de matières nucléaires : expérience collective et voie à suivre	Du 19 au 22 novembre 2007	Édimbourg, Royaume-Uni
Commission européenne	Forum sur la protection civile	Du 22 au 23 novembre	Bruxelles, Belgique
Collège de défense nationale de la Suède	Stage de haut niveau sur les plans civils d'urgence	Du 3 au 7 décembre	Stockholm, Suède
GCIRS	Stage de sensibilisation aux questions relatives à l'Afrique/au Moyen-Orient, organisé par le GCIRS (Groupe consultatif international de la recherche et du sauvetage)	Du 9 au 11 décembre 2007	Tunisie
École et centre d'entraînement du génie de l'armée de terre	Stage sur les opérations de secours humanitaire en cas de catastrophe	Du 10 au 15 mars 2008	Izmir, Turquie
Commandement de forces interarmées (QG) de Naples	Séminaire sur la coopération civilo-militaire dans le cadre d'opérations : niveaux tactique et opérationnel	Mars 2008	Naples

De plus amples informations sont disponibles sur ePRIME, le système d'information, de gestion et d'échange en temps réel pour le Partenariat.

Si vous souhaitez contribuer à aPerÇU, le bulletin d'information des PCU, veuillez vous adresser à Clare Roberts, PCU, siège de l'OTAN : [cepd@hq.nato.int](mailto:cepd@hq.nato.int)